

## **Compte-rendu de la réunion du 5 juin avec le maire, David Géhant, l'adjoint à la Culture, Jean-Pierre George, Jean-Yves Royer, connaisseur de l'histoire de Forcalquier, Christian Randon, Directeur des Services techniques et Julia Barbier, directrice du Service Culturel**

Après un début mouvementé dont le détail figure dans le texte auquel ce compte rendu est annexé, voici comment s'est passée la réunion :

### **Le projet de musée municipal**

Tout en disant que tout pouvait encore évoluer, les représentants de la mairie ont présenté le projet du Musée avec un powerpoint sur les 2 grands écrans de la salle.

Il s'agirait d'un ERP (Établissement recevant du Public, catégorie 5, Y (Y = Musée)).

Au Rez-de-Chaussée il y aura des expositions temporaires, au 1er étage le musée Lucien Henry et sa collection et une salle sur l'histoire de Forcalquier. Au 2ème étage des bureaux et aux Caves, un musée d'archéologie avec des pièces allant de la préhistoire au Moyen Age.

Jean-Yves Royer a présenté l'histoire de Lucien Henry, comment cet immeuble est devenu propriété de la Mairie et le maire a brandi quelques papiers pour dire que Lulu avait toujours voulu en faire un musée.

Il a parlé d'une grande concertation avec les associations du patrimoine, les historiens et il a beaucoup cité Olivier Baussan. Nous leur avons demandé pourquoi les associations et compagnies qui utilisaient les Caves depuis des dizaines d'années n'avaient pas été consultées, ni informées. Réponse : « Tout le monde était au courant, ça fait des années qu'on en parle » ...et : « l'accès aux salles municipales n'est pas un droit, mais le fruit d'une politique culturelle... ».

S, notre amie architecte, a très vite pris la parole pour dire qu'elle aimerait avoir plus d'informations sur la classification (ERP, 5ème catégorie, Y) et voir si ce n'était pas envisageable d'y ajouter d'autres fonctions, notamment L (=spectacle vivant, conférences...). Bien sur, les arguments autour des normes de sécurité, sortie de secours, accès PMR, etc, ont été évoqués. S. a insisté sur le fait que si on voulait atteindre un objectif précis, tout était faisable. Ce à quoi on nous a répondu « OK, mais on n'est pas la mairie de Paris ».

Nous avons évoqué une éventuelle co-existence d'œuvres archéologiques et du spectacle vivant, mais Jean-Pierre Georges dit que ce seront des pièces lourdes, difficiles à bouger. David Géhant a essayé de nous emmener aussi sur le terrain des alternatives aux Caves, en insistant beaucoup sur le fait qu'on était « dans l'émotionnel » et qu'il fallait s'en détacher, qu'il y avait plein de belles salles à Forcalquier. Il nous a demandé si le Palais de Justice ne pourrait pas remplacer les Caves ? Et : « Qu'est-ce que vous ne pourrez pas faire à la salle Pierre Michel que vous pouvez faire aux Caves ? » . Nous avons donc redit que l'ambiance, le cachet n'étaient absolument pas les mêmes, que cela n'avait rien à voir avec de la sensiblerie, mais que chaque salle n'avait pas la même aura ni la même fonction. Autres avantages des caves : l'acoustique, l'insonorisation, la centralité, la disposition des salles ... Le maire a parlé aussi de son méga-projet culturel: nouvelle École de musique et de danse, auditorium..., mais celui-ci ne verra pas le jour avant longtemps, en tout cas évidemment

pas pendant cette mandature qui se termine dans un an, et nos besoins sont actuels.

Nous avons également regretté que souvent les villes opposent patrimoine et culture vivante alors que ça n'a pas lieu d'être.

Le maire a de son côté regretté, à plusieurs reprises, qu'on passe par la pétition pour mettre le problème sur la place publique, avant d'être venues lui en parler personnellement et calmement. Mais nous savons bien que c'est le rapport de force instauré par cette pétition qui l'a conduit à nous prendre en compte.

### **Attribution des salles**

Nous avons aussi évoqué le problème de l'attribution des salles en général, de la procédure pour obtenir une salle, qui a été rendue trop difficile, longue et opaque depuis leur arrivée aux manettes. Le maire a fait semblant d'entendre le problème et a dit qu'il y avait certainement des choses à améliorer.

Pour finir, David Géhant a proposé deux réunions pour voir plus en détail, avec quelques personnes du collectif et les responsables des différents secteurs:

- les faisabilités technico-pratiques pour répondre éventuellement à nos besoins ET aux normes dans les Caves: 8 juillet à 10 h (avec Christian Randon)
- la procédure d'attribution des salles et voir de plus près les salles alternatives, et notamment l'ancien tribunal (Place du Palais) : 8 juillet à 11 h, avec Julia Barbier

Il a voulu choisir lui-même les membres du collectif qui assisteraient à ces deux réunions : il a demandé à S. d'être à la réunion technique et à J. d'être à la réunion sur les salles. Nous avons répondu que nous ne fonctionnons pas comme ça, et que nous déciderions ensemble qui envoyer dans la limite qu'il nous a fixée, de 3 à 4 personnes par réunion.

Nous sommes sortis avec des impressions mitigées : secoués par l'ambiance au début et choqués par certains propos, contents d'avoir pu finalement imposer un certain cadre de discussion, incertains sur la suite, puisque d'un côté on nous promet que tout peut encore évoluer et on nous invite à de nouvelles réunions début juillet ; mais d'un autre côté, la présentation prévue par le maire en présence de la presse fait plutôt penser à un projet définitif ; de plus les travaux ont démarré en avril et semblent assez avancés (on en saura plus lors de la visite du chantier le 8 juillet), et l'inauguration est prévue en fin d'année.